

GERER UNE ENTREPRISE CULTURELLE - FOAD

PUBLIC

La formation s'adresse à un public exerçant une responsabilité, dirigeant, salarié ou bénévole, au sein d'une association culturelle, spécifiquement dans le domaine du spectacle vivant.

Les candidats doivent assumer au sein de leur structure les tâches liées à l'administration, la gestion générale ou le suivi financier d'un projet culturel.

Cette action est accessible à tout public.

OBJECTIFS

Professionaliser les dirigeants d'association et les bénévoles intervenant dans le secteur culturel, spécifiquement celui du spectacle vivant, viabiliser les structures associatives culturelles par une approche administrative, comptable, fiscale et sociale.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION

- Association et autres modalités de gestion du projet
- Environnement juridique et social du spectacle vivant
- Eléments pour la gestion d'une entreprise culturelle
- Financer son projet artistique ou culturel
- L'association du spectacle vivant face à l'impôt

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Le responsable pédagogique de cette formation est Bernard AMADE, coordonnateur de l'Unité Culture.

L'équipe pédagogique est, en outre, composée de professionnels de la culture en activité, reconnus pour leur connaissance du terrain et leur expérience de formateur.

Présentation par ordre alphabétique :

Bernard AMADE : Coordonnateur et formateur à l'Unité Culture. Ancien gérant d'entreprises de publicité, d'audiovisuel et d'une salle de spectacle (Salle FMR); Président de divers projets culturels associatifs notamment la galerie d'art « Les nouvelles galeries Atomium » (Toulouse) et la structure de production de musiques actuelles « Wonderloup ».

Pascal CABERO : Formateur et conseiller à l'Unité Culture. Musicien professionnel, auteur, écrivain, il est spécialisé du droit d'auteur et de l'environnement juridique et social du spectacle vivant.

Myriam CHAABOUNI : Directrice de la structure de production Tout'Art à Toulouse, spécialiste de la paye et de la recherche de partenaires financiers.

Véronique DUBARRY : Chargée de production pour les Acolytes (La Grainerie - Toulouse), elle est spécialisée dans les conventions collectives du spectacle vivant.

Mailys LE GALL : Consultante sénior en stratégie et management, analyste financière et présidente de l'association Le Prisme.

Sandrine MARAST : Directrice de l'association ARTSCENICA, structure de production du spectacle vivant, elle est spécialiste du mécénat.

Marc TISON : Formateur et consultant à l'Unité Culture. Directeur artistique, management d'artistes, directeur du Grand Mix (Tourcoing) et de Lo Bolegason (Castres); il effectue diverses missions de formation et de conseil pour, entre autres, la Fédération de festivals de chansons francophones, le DLA, l'Université Champollion (Albi), le Centre National des Variétés, du Jazz et de la Chanson. Il est aussi le fondateur et un des administrateurs du réseau Le Raoul.

EVALUATION DES ACQUIS ET VALIDATION DU CURSUS

Le contrôle des acquis est réalisé auprès des participants tout au long de la formation, à l'issue de chaque module. Et à la fin de la formation en face à face lors du dernier regroupement.

Un suivi est réalisé dans un délai de 6 mois pour évaluer la mise en œuvre du projet.

Une attestation de formation professionnelle « Gérer une entreprise culturelle » est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

FINANCEMENT, EFFECTIF, DUREE

L'effectif est limité à 15 places.

La formation se déroulera du 27 Janvier au 26 Juin 2017 et répartie sur 87 jours (215 heures).

Les frais pédagogiques sont pris en charge par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

LIEU

Site Pyramide de votre choix.

Regroupement : 108 Route d'Espagne - Bâtiment Anadyr, 2ème Etage - 31100 TOULOUSE

CONTACT

Renseignements sur les démarches administratives et rendez-vous formateurs au 05 61 43 23 03 ou a.moussarie@ucrm.fr.

Siège

 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse

 05 62 14 95 91  05 62 14 95 95

 accueil@ucrm.fr